



**MINISTÈRE  
DE L'EUROPE  
ET DES AFFAIRES  
ÉTRANGÈRES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# JEUNESSE ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Feuille de route pour la Jeunesse  
dans l'action extérieure du ministère  
de l'Europe et des Affaires étrangères  
2026-2028



# INTRODUCTION

La jeunesse constitue un sujet majeur dans nos politiques publiques. La volonté des jeunes de s'engager, d'agir, de se mobiliser sur toutes les grandes questions, notamment internationales, doit être pleinement prise en compte. Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères est soucieux de répondre à cette attente et partage la conviction que la place de la jeunesse sur la scène internationale doit encore s'affirmer. Si elle est d'ores et déjà bénéficiaire de nos actions, notre préoccupation est aussi que la jeunesse soit pleinement actrice de nos politiques de coopération. Cette feuille de route sur la jeunesse s'inscrit dans cette volonté de mieux orienter nos actions et notre concertation avec l'ensemble des acteurs publics et de la société civile.

Aujourd'hui, la population âgée de 10 à 24 ans représente près de 2 milliards d'individus dans le monde ; près de 90 % d'entre eux vivent dans les pays en développement<sup>1</sup>. Dans un contexte de transition démographique, cette proportion de la population est amenée à augmenter. Compte tenu de son périmètre d'activité et de son ambition, cette feuille de route s'intéresse aux jeunes âgés de 15 à 35 ans.

Alors que le monde fait face à des crises multiples et diverses en matière d'environnement, d'éducation, d'économie, de défis sociaux, de crises humanitaires, de respect des droits humains, de préservation de la paix, les jeunes aspirent à une plus forte prise en compte de leurs idées et aspirations et à participer davantage à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques, notamment celles du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE). Prenant en considération leurs aspirations, leurs attentes et leurs droits, le MEAE entend, à travers cette feuille de route, soutenir les jeunes qui jouent déjà un rôle prépondérant dans l'accompagnement des transitions en vue d'atteindre les objectifs de l'Agenda 2030.

L'Organisation des Nations unies (ONU) définit la jeunesse comme une « période de transition de la dépendance à l'indépendance et à l'autonomie »<sup>2</sup>. Le Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme (HCDH) précise que « cette transition se déroule à différents moments selon différents droits, par exemple concernant l'éducation, l'emploi et la santé sexuelle et procréative, et dépend entre autres du contexte socioéconomique »<sup>3</sup>. La plateforme Coordination SUD évoque le terme au pluriel (« jeunesse »), définit celles-ci comme diverses et propose de se référer à un processus de transition entre l'enfance et l'âge adulte, « processus conduisant à une autonomisation socio-économique, citoyenne et politique »<sup>4</sup>. La tranche d'âge de la jeunesse est, elle, appréciée différemment selon les contextes et les institutions<sup>5</sup>. Depuis 2015, année de publication du document d'orientation sur « l'action extérieure de la France pour la jeunesse » par le MEAE, la prise en compte des jeunes en tant qu'actrices et acteurs de la solidarité internationale n'a cessé de croître, grâce notamment au dialogue avec les organisations de jeunesse et de jeunes en France et dans le monde.

La France agit aujourd'hui tout à la fois pour soutenir des projets de solidarité internationale en faveur de la jeunesse des pays partenaires, faciliter les échanges de jeunes, encourager l'engagement citoyen des jeunes en faveur de la solidarité internationale, soutenir l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) et renforcer la place des jeunes dans les instances consultatives, dont le Conseil

1. [Site internet des Nations unies, Office of the Secretary-General's Envoy on Youth](#)

2. [Human rights of Youth, Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme](#)

3. [A propos des droits humains des jeunes », Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme](#)

4. [AFD, Stratégie 100 % lien social 2021-2025](#)

5. « [L'Afrique a la population la plus jeune au monde avec plus de 400 millions de jeunes âgés de 15 à 35 ans »](#) ;

« The YAP aims to increase the availability and quality of data on youth bridging thematic and geographic gaps, focussing on young people between 15 and 29 years » Youth Action Plan (YAP) in EU external action 2022 – 2027

national du développement et de la solidarité internationale (CNDSI) au sein duquel la part de représentantes et de représentants jeunes dans la dernière mandature de l'instance (2025-2028) a augmenté de 14 %.

L'objectif 3 « Investir dans la jeunesse en soutenant l'éducation et la formation des professeurs dans les pays en développement » et l'objectif 5 « Promouvoir l'innovation et l'entrepreneuriat africain qui participent au destin partagé entre les jeunesse d'Europe et d'Afrique » définis dans le cadre du Conseil présidentiel pour les partenariats internationaux du 5 avril 2025 placent la jeunesse au centre de l'action d'investissement solidaire et durable de la France. La France investit dans l'éducation, qui est le premier secteur de concentration de son aide publique au développement bilatérale, ainsi que dans les Petites et Moyennes Entreprises (PME) et les entreprises de taille intermédiaire (ETI) qui jouent un rôle essentiel dans la croissance économique et l'insertion professionnelle des 30 millions de jeunes qui arriveront chaque année sur le marché du travail d'ici 2030 en Afrique. À travers le soutien aux démarches de responsabilité sociale des entreprises (RSE), aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), aux acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS), la France promeut l'emploi décent et à impact positif sur la société.

Le MEAE finance chaque année une cinquantaine de nouveaux contrats de Jeunes experts associés (JEA) et de Volontaires des Nations unies (VNU) au sein de différentes organisations internationales, réservés aux jeunes professionnels français ayant moins de 35 ans. Ces programmes, qui durent entre un et trois ans, sont gérés par la Délégation aux fonctionnaires internationaux (NUOI/FI), qui assure le suivi de plus d'une centaine de bénéficiaires. À l'issue de ces contrats, 75 % des bénéficiaires poursuivent leur carrière dans le système onusien. Ces programmes participent également à l'objectif de création de 3 000 postes d'experts et de volontaires internationaux autour des enjeux de solidarité internationale d'ici à 2027, annoncé à l'occasion du Conseil présidentiel du développement du 5 mai 2023.

## Diplomatie culturelle

La jeunesse est au cœur des politiques de notre diplomatie culturelle (Institut Français, Alliances françaises, AEFE, etc.) et d'attractivité étudiante. Le MEAE (sous-direction de l'enseignement supérieur et de la recherche) accompagne la jeunesse étudiante à l'international. Les 275 espaces et antennes Campus France implantés dans le monde, rattachés aux ambassades, fournissent un appui personnalisé à l'orientation des jeunes étudiants intéressés par une mobilité en France, les informent sur l'enseignement supérieur français et les aident à s'acquitter des démarches administratives indispensables à leur départ. En 2024, ce sont près de 13 000 bourses pour étudiants et chercheurs qui ont été financées sur l'ensemble des programmes du Ministère, au titre d'une mobilité vers la France. Parmi les dispositifs de bourses ciblant les plus jeunes (18-24 ans), le programme « France Excellence Major », piloté et financé avec l'AEFE, est destiné aux meilleurs élèves des lycées français de l'étranger, qui peuvent bénéficier d'une aide à la mobilité pour un cycle de 5 ans d'études. Le programme « France Excellence Eiffel » attire les meilleurs étudiants des établissements étrangers et repose sur les candidatures déposées par les établissements. Il propose un volet Master et Doctorat, avec une limite d'âge respective de 27 et 32 ans pour encourager la formation des jeunes. Enfin, le Ministère et l'opérateur Campus France animent la communauté des Alumni, qui rassemble les étudiants et anciens étudiants de l'enseignement supérieur français. Dans le cadre des diverses actions mises en place, les jeunes talents sont régulièrement conviés à mettre en avant leurs parcours.

## Politique des ressources humaines

Le MEAE offre de nombreuses opportunités aux jeunes Françaises et Français dans le cadre d'une politique de ressources humaines ambitieuse. Concrètement, le MEAE accueille : 250 stagiaires en administration centrale et 600 stagiaires en ambassade, 100 apprentis en contrat d'alternance, 600 volontaires internationaux en administration dans le réseau diplomatique et consulaire et 300 au sein des opérateurs.

Le MEAE multiplie également les actions visant à aller à la rencontre des jeunes et expliquer l'action diplomatique à des publics toujours plus variés et divers. C'est l'ambition de l'Académie diplomatique d'été, du concours d'éloquence des jeunes ambassadeurs et ambassadrices, ainsi que des nombreuses présentations « hors les murs ». C'est également l'ambition de la Fabrique de la Diplomatie, dont la première édition s'est tenue en septembre 2025 sur le campus de Nation de l'université Sorbonne Nouvelle à Paris. Ce grand événement fédérateur, ouvert à tous les publics, ambitionne de montrer la diversité des talents et des métiers de la France à l'international en réunissant pendant deux jours l'ensemble des acteurs de l'Équipe France à l'international.

Enfin, la mise en œuvre de la « marque employeur » par le MEAE et la communication autour du « monde des métiers » cible en particulier les jeunes, afin que la diplomatie française puisse attirer l'ensemble des talents de la société française dans toute sa diversité.

L'enjeu de la participation des jeunes à l'élaboration et au suivi des politiques publiques de solidarité internationale a fait l'objet d'un rapport du CNDSI, paru en avril 2024<sup>6</sup>. Il a été nourri des expériences de spécialistes issus d'organisations de la société civile française et étrangère, dont des organisations de jeunes, ainsi que des propositions exprimées par près de 2 300 jeunes de 15 à 35 ans dans une consultation numérique<sup>7</sup>. La feuille de route pour la Jeunesse dans l'action extérieure du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères prend appui sur les recommandations émises dans ce rapport et cette consultation numérique.

Écouter les jeunes en France et dans les pays partenaires, comprendre leurs attentes et compréhensions du monde, des États et des situations dans lesquelles elles et ils sont amenés à évoluer, dans une approche fondée sur les droits humains, intergénérationnelle, interculturelle, partenariale et horizontale, en prenant en considération les défis auxquels elles et ils font face dans leur possibilité à s'exprimer et à participer, apparaît aujourd'hui déterminant dans la mise en œuvre des partenariats internationaux de la France. La feuille de route pour la Jeunesse dans l'action extérieure du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères entend renforcer cette démarche, et in fine, la politique de solidarité internationale de la France.

<sup>6</sup>. [Jeunesses et développement – Restitution des recommandations du rapport du Groupe de travail « Jeunesses du CNDSI »,](#) France Diplomatie, avril 2024

<sup>7</sup>. [Consultation numérique « Jeunes pour un monde solidaire »,](#) France Diplomatie, Juillet 2023

# CADRE D'INTERVENTION

La participation et le rôle de la jeunesse sont formellement reconnus et encadrés par des instances institutionnelles à tous les niveaux.

## Sur la scène internationale

Le rôle des jeunes est pleinement reconnu par les instances des Nations unies dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 ainsi que de la préservation de la paix<sup>8</sup>. La France soutient le mandat du Bureau des Nations unies pour la jeunesse, créé en janvier 2023, dont le rôle est d'assurer la coordination de tous les efforts de l'Organisation en faveur de l'agenda de la jeunesse.

La France joue un rôle majeur dans la mise en œuvre de l'Agenda Jeunes, Paix et Sécurité (JPS) du Conseil de sécurité de l'ONU qui a pour objectif de favoriser l'inclusion et la participation des jeunes afin de favoriser une paix et une sécurité durables et de reconnaître leur rôle dans la prévention et le règlement des conflits. Il a été établi par trois résolutions du CSNU depuis 2015, dont la dernière résolution 2535 portée par la France et la République dominicaine adoptée en 2020. La France soutient également la mise en œuvre du Programme d'action mondial pour la jeunesse, adopté par l'Assemblée générale des Nations unies en 1995 qui sert de guide pour les États, les organisations internationales (OI) et la société civile dans l'élaboration de politiques en faveur des jeunes dans plusieurs domaines d'action prioritaires (éducation, emploi, santé, environnement, etc.).

## À l'échelle européenne

Le plan d'action pour la jeunesse dans l'action extérieure de l'Union européenne pour la période 2022-2027 reconnaît

### La France permet à de jeunes délégués de participer à des échéances internationales :

→ Aux COP Climat et biodiversité, la France envoie deux jeunes délégués français chaque année (COP Climat depuis 2012 et Biodiversité depuis 2021) via l'organisme Jeunes Ambassadeurs pour le Climat (JAC). Les délégués sont intégrés à la délégation française et ont accès à la position européenne, aux boucles de communication et participent aux réunions d'équipe lors des négociations.

→ À l'occasion des sommets diplomatiques Y7 et Y20, créés en 2011, la France permet à des jeunes délégués français (entre 6 et 8) de participer à ces rencontres internationales.

### La jeunesse constitue le fil conducteur de la programmation quadriennale 2024-2027 de l'organisation internationale de la Francophonie

Les deux principaux opérateurs de la Francophonie, l'agence universitaire pour la Francophonie et l'université Senghor, placent au cœur de leurs actions la formation académique et professionnelle des jeunes francophones. Cette thématique a constitué la trame du Sommet de la Francophonie qui s'est tenu en France en 2024 à Villers-Cotterêts. Ses conclusions ont posé les bases d'un programme en faveur du volontariat et d'un programme de mobilité universitaire dans l'espace francophone.

<sup>8</sup>. Conseil de sécurité des Nations unies, [Résolution 2250 du 9 décembre 2015](#)

« les jeunes [comme de] puissants vecteurs de changement »<sup>9</sup>. La France défend la pleine association des jeunes aux mécanismes d'écriture, de mise en œuvre et de suivi des programmes de l'UE dans les différentes instances européennes (Conseil de l'Union européenne notamment) et par le biais du dialogue UE-jeunesse.

## Au niveau national

→ La loi française de programmation relative au Développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales d'août 2021<sup>10</sup> inscrit quant à elle la jeunesse comme cible prioritaire et vise l'implication des jeunes dans le dialogue avec les partenaires.

→ La place de la jeunesse dans la politique d'investissement solidaire et durable de la France est consacrée par l'objectif 3 « Investir dans la jeunesse en soutenant l'éducation et la formation des professeurs dans les pays en développement » et l'objectif 5 « Promouvoir l'innovation et l'entrepreneuriat africain qui participent au destin partagé entre les jeunesse d'Europe et d'Afrique » définis dans le cadre du Conseil présidentiel pour les partenariats internationaux qui s'est tenu le 5 avril 2025<sup>11</sup> (priorités stratégiques également fixées dans le cadre du Comité interministériel de la coopération internationale et du développement – CICID<sup>12</sup> à la suite du Conseil présidentiel du développement du 5 mai 2023).

### Soutenir les jeunes : une démarche interministérielle

Le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative (MSJVA) assure le suivi de la politique transversale de la France en faveur de la jeunesse. Ce ministère est amené à suivre la politique de développement et d'investissement solidaire et durable du MEAE lorsque celle-ci comprend des actions impliquant des jeunes en France.

La direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) du MSJVA joue un rôle clé dans le développement de la coopération internationale sur les questions de jeunesse et dans le soutien à la mobilité internationale des jeunes, notamment ceux les plus éloignés de ces opportunités. Elle s'appuie à cette fin sur l'Agence du Service civique et l'Agence Française Erasmus + Jeunesse et Sport, mais aussi sur des offices bilatéraux de jeunesse. La DJEPVA est le principal financeur de l'Office franco-qubécois pour la jeunesse (OFQJ), organisme bi-gouvernemental, qui soutient des projets professionnels ou citoyens de mobilité des jeunes de 18 à 35 ans. De même, elle finance à part égale avec le ministère allemand de la jeunesse, l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ), organisme bi-gouvernemental qui a pour mission de promouvoir les échanges de jeunes et d'acteurs de la jeunesse entre les deux pays, mais aussi avec des pays partenaires. D'autres coopérations bilatérales sont développées sur les questions de jeunesse par le ministère, notamment avec l'Italie et l'Espagne. La DJEPVA soutient également le déploiement en France du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse, le plus grand mécanisme de participation des jeunes en Europe<sup>13</sup>.

La France est le principal bailleur de fonds de la Conférence des ministres de la jeunesse et des sports de la Francophonie (CONFEJES). Le MSJVA et le MEAE contribuent au financement des actions jeunesse de la CONFEJES, notamment son programme de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes.

9. Youth Action Plan (YAP) in EU external action 2022 – 2027

10. Loi n°2021-1031 du 4 août 2021 de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales, site Légifrance

11. Relevé de décisions du Conseil présidentiel pour les partenariats internationaux, publié le 6 avril 2025, site internet de l'Elysée

12. Orientations de la politique de coopération internationale et de l'aide publique au développement, France Diplomatie, Juillet 2023

13. « Participation à la construction européenne », site internet du MSJVA

## Au niveau du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

- **Stratégie Droits humains et développement<sup>14</sup>** : elle vise à mettre en œuvre une approche du développement fondée sur les droits humains (AFDH)<sup>15</sup> et à faire de la politique française de développement un levier pour la promotion et la protection des droits humains. Elle entend notamment soutenir des projets d'éducation aux droits humains, en particulier à destination des jeunes, non seulement dans leur intérêt, mais également pour la société tout entière.
- **Stratégie humanitaire de la République française (2023-2027)<sup>16</sup>** : la France s'engage à devenir un acteur de premier plan de la réponse humanitaire. Elle s'y engage notamment à protéger les enfants et les jeunes, promouvoir leurs droits et développer l'éducation en situation d'urgence.
- **Stratégie internationale de la France pour une diplomatie féministe (2025-2030)<sup>17</sup>** : cette stratégie place les droits des femmes et des filles et l'égalité de genre au cœur de la politique étrangère de la France, dans chaque domaine de son action européenne et internationale. Elaborée avec plus de 200 partenaires, elle réaffirme les priorités historiques de la diplomatie féministe portée par la France : la défense des droits et santé sexuels et reproductifs (DSSR), l'éradication des violences fondées sur le genre, la promotion de l'égalité de genre dans et par l'éducation, la participation citoyenne et politique des femmes, le soutien aux mouvements, activistes et organisations féministes, ainsi que l'autonomisation économique des femmes. Elle érige de nouvelles priorités en plaçant l'égalité de genre au cœur de la réponse de la France

aux défis contemporains : numérique et intelligence artificielle, changement climatique, santé, sécurité alimentaire, enjeux économiques et commerciaux, montée des crises et conflits, etc. La stratégie promeut l'éducation des filles et l'intégration de l'égalité de genre dans les systèmes éducatifs, considérés comme des leviers essentiels de transformation durable. La France soutient, à travers le FSOF (Fonds de soutien aux organisations féministes), les organisations de la société civile françaises et internationales, notamment les mouvements féministes et les organisations de jeunes, acteurs incontournables du progrès pour l'égalité de genre et les DSSR.

- **Stratégie internationale de la France en matière d'éducation de base (2024-2028)<sup>18</sup>** : centrée sur la période du pré-primaire au secondaire, cette stratégie réaffirme la mobilisation de la France en faveur d'une éducation de qualité, équitable et inclusive pour toutes et tous, en toutes circonstances. Elle entend contribuer à répondre à la triple crise sans précédent que traversent l'ensemble des systèmes éducatifs (manque d'enseignants, de financements et crise des apprentissages). Par une approche fondée sur les droits humains et les droits de l'enfant, la stratégie réaffirme le rôle premier de la jeunesse, actrice du changement, et le rôle de l'éducation pour développer le potentiel des jeunes et garantir leurs droits.
- **Stratégie internationale de la France en matière de droits et santé sexuels et reproductifs (2023-2027)<sup>19</sup>** : elle prône une approche pour et avec les jeunes, les adolescents et adolescentes et insiste sur le fait que la participation pleine, égale et effective des jeunes dans toute leur diversité, représentatifs de la population, aux actions en faveur des DSSR et le soutien des mouvements et organisations

<sup>14</sup>. Stratégie Droits humains et développement : une approche de la coopération au développement fondée sur les droits humains, MEAE, 2019

<sup>15</sup>. Méthodologie qui vise à intégrer les normes et principes du droit international des droits humains dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques et projets de développement.

<sup>16</sup>. Stratégie humanitaire de la République française 2023-2027, MEAE, 2023

<sup>17</sup>. Stratégie internationale de France pour une diplomatie féministe (2025-2030), MEAE, février 2025

<sup>18</sup>. Stratégie internationale de la France en matière d'éducation de base (2024-2028), MEAE, juillet 2024

<sup>19</sup>. Stratégie internationale de la France en matière de droits et santé sexuels et reproductifs (2023-2027), MEAE, juin 2023

de jeunesse mobilisés pour leurs droits sont deux principes d'action complémentaires nécessaires pour renforcer le pouvoir d'agir des jeunes, sur leur corps, pour leurs droits, et pour la société.

→ **Stratégie société civile et engagement citoyen 2023-2027<sup>20</sup>** : elle dresse un état des lieux du partenariat dense qui existe entre la société civile et le MEAE, en France comme à l'étranger et décrit les enjeux et défis actuels auxquels font face les organisations de la société civile (OSC). Elle identifie les cinq axes opérationnels suivants : promouvoir un environnement favorable pour toutes les composantes de la société civile à travers le monde, soutenir le développement, la structuration et l'initiative des OSC, développer

des partenariats avec l'ensemble des acteurs de la société civile, favoriser l'engagement citoyen et renforcer la présence et la voix des OSC sur la scène internationale. Le rôle et l'engagement de la jeunesse dans les dynamiques de transformation sociale y sont particulièrement soulignés. Le MEAE reconnaît la place des jeunes dans sa relation avec la société civile, l'importance de favoriser la pleine participation des jeunes dans la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques publiques, et le potentiel de l'initiative et de la diversité des formes d'engagement des jeunes.

## Délégation interministérielle à la Méditerranée

La DIMED est engagée dans l'accompagnement des jeunes en Méditerranée et la prise en compte de leurs aspirations sur un ensemble d'enjeux prioritaires pour la région : adaptation au changement climatique et préservation de la biodiversité, mobilité académique et professionnelle, participation démocratique et citoyenne, insertion socio-professionnelle et entrepreneuriat, culture et patrimoine, etc.

Cet appui se traduit par un soutien à des projets régionaux portés par des associations et institutions françaises en collaboration avec des organisations des sociétés civiles méditerranéennes. Le projet Académie des Talents Méditerranéens, mis en œuvre par Minassa/INCO avec le soutien du Campus AFD, le programme Safir, opéré par l'Institut français, et le réseau Jeunesse Med, porté par le REF, Réseau Euromed France, s'attachent à constituer des communautés de jeunes engagés pour une Méditerranée positive en leur offrant des espaces de réflexion collective et de formation. Le Conseil Méditerranéen de la Jeunesse, officiellement lancé en 2022 lors du Forum des Mondes méditerranéens, a pour objectif d'encourager la participation démocratique des jeunes entre 18 et 30 ans en dialogue avec les autorités locales, régionales et euroméditerranéennes. Le Forum des mondes méditerranéens de 2022 avait également été l'occasion de lancer un travail de réflexion avec 300 jeunes méditerranéens qui a abouti aux 30 propositions du « Plaidoyer pour la Méditerranée » remis au président de la République puis aux ministres des affaires étrangères de l'Union pour la Méditerranée (UpM).

D'autres initiatives régionales se concentrent sur l'appui aux jeunesse méditerranéennes dans des secteurs plus spécifiques : la Résidence de l'association Je m'engage pour l'Afrique invite annuellement une trentaine de jeunes âgés de 20 à 35 ans à réfléchir au futur des villes intermédiaires sur le continent africain. La DIMED entend accompagner les voix des jeunes engagés pour une Méditerranée plus inclusive, soutenable et solidaire.

<sup>20</sup>. Stratégie Société civile et engagement citoyen 2023-2027, MEAE, mars 2023

## Au niveau de l'opérateur AFD

Les enjeux de jeunesse prennent une importance croissante au sein du Groupe AFD. Ces enjeux sont explicitement soulignés dans des documents d'orientation phares. Le Plan d'Orientation Stratégique (POS)<sup>21</sup> de l'AFD et la stratégie « 100 % Lien social » (2021-2025)<sup>22</sup> mentionnent l'importance de l'inclusion de la jeunesse dans les opérations soutenues par le Groupe AFD afin d'encourager l'insertion économique et professionnelle, sociale/citoyenne et environnementale/climatique.

Les dispositifs de volontariat existants peuvent être utilisés comme levier de mobilisation des jeunes au sein des projets (accord de partenariat avec France Volontaires), ainsi que les activités en matière d'éducation à la citoyenneté et la solidarité internationale (ECSI).

La division OSC de l'AFD accompagne chaque année plus de 500 projets et encourage depuis 10 ans les projets qu'elle finance à se donner les moyens effectifs d'une plus grande implication

des jeunes. La division MPN/OSC de l'AFD s'est dotée de différents outils dont un indicateur « jeunesse » pour qualifier la qualité de chaque projet au même titre que le genre.

## Au niveau de l'opérateur France Volontaires

France Volontaires promeut plusieurs dispositifs de volontariat à destination des jeunes comme les chantiers internationaux (via notamment les JSI/VVV-SI) et le Service Civique International (SCI). Si le Volontariat de Solidarité Internationale (VSI) ne fixe pas de condition d'âge, les volontaires sont âgés de 30 ans en moyenne dans les faits. La dimension internationale du volontariat favorise le partage entre les jeunesse ici et là-bas, la déconstruction de préjugés et le dialogue entre les générations. Les mobilités croisées et le principe de réciprocité permis par ces dispositifs participent à rééquilibrer et renforcer les liens de coopération et de solidarité entre les pays.

21. [Plan d'Orientation Stratégique du Groupe AFD 2025-2030](#), AFD, avril 2025

22. [Stratégie 100 % Lien social 2021-2025](#), AFD, mai 2021

# AMBITIONS DE LA FEUILLE DE ROUTE

À l'occasion de la restitution du rapport du Groupe de travail du CNDSI pour une « participation des jeunes à l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de développement et de solidarité internationale de la France » qui s'est tenue le 24 avril 2024, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a annoncé la rédaction d'une feuille de route « Jeunesse dans l'action extérieure de la France » portée par la direction générale de la Mondialisation.

L'ambition de cette feuille de route est de favoriser et de proposer les modalités d'une participation effective et authentique<sup>23</sup> des jeunes, dans toute leur diversité, aux politiques publiques de la France en matière de coopération au développement et de solidarité internationale. Le périmètre de cette feuille de route inclut par conséquent toute activité entrant dans le champ de la politique d'investissement solidaire et durable de la France, comprenant le champ de l'action humanitaire, y compris le nexus humanitaire-développement-paix.

Compte tenu de son périmètre géographique et thématique, cette feuille de route adopte une vision large de la notion de jeunesse, celle de jeunes âgés de 15 à 35 ans. Ces derniers seront tant les jeunes en France que les jeunes dans les pays partenaires. Les activités de la feuille de route devront prendre en compte l'approche transformatrice en matière d'égalité de genre et s'assurer de la diversité des profils visés (en termes d'âge, de genre, de milieu social ou géographique, d'origine, de situation de handicap, etc.).

Si la France est déjà mobilisée pour soutenir les jeunes dans leurs actions de solidarité internationale, elle entend renforcer son action pour une meilleure participation des jeunes à la réalisation et au suivi des politiques publiques, notamment en matière de

solidarité internationale. Cette feuille de route, rédigée en concertation avec des représentantes et représentants de la société civile, permet d'identifier des axes concrets d'intervention pour répondre à cette priorité.

La direction générale de la Mondialisation œuvrera à la participation et à la représentation des jeunes dans toute leur diversité, en particulier des femmes, des filles et des organisations de jeunes féministes, à l'élaboration et au suivi de ses stratégies sectorielles. Le MEAE veillera également à valoriser l'expertise des jeunes Françaises et Français dans les organisations internationales afin de les inclure davantage dans les instances européennes et multilatérales. Il poursuivra l'accompagnement des jeunes, dans toute leur diversité, pour renforcer leurs compétences dans le champ du développement et de la solidarité internationale. Enfin, le MEAE portera une attention particulière aux espaces de dialogue avec les jeunes pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques de la France en matière de solidarité internationale.

Ainsi, la France poursuivra trois axes d'intervention :

- 1. Favoriser une approche transversale de la jeunesse en tant qu'actrice des dynamiques de changement dans la politique de solidarité internationale de la France ;**
- 2. Accompagner le renforcement du pouvoir d'agir de la jeunesse, des organisations de jeunes ou de jeunesse et des institutions œuvrant auprès des jeunes ;**
- 3. Renforcer la place de la jeunesse au sein des espaces de consultation et de co-construction des politiques publiques de la France en matière de solidarité internationale et des instances multilatérales.**

<sup>23</sup>. Participation qui suppose d'aller au-delà d'une simple présence ou consultation des jeunes, en créant les conditions nécessaires à la prise en compte effective de leurs attentes, opinions et propositions dans les espaces de concertation et de décision.

AXES D'INTERVENTION	ACTIVITÉS	INDICATEURS
<b>AXE 1</b> <b>Favoriser une approche transversale de la jeunesse en tant qu'actrice des dynamiques de changement dans la politique de solidarité internationale de la France</b>	<p><b>1.1.</b> Prendre en compte la dimension jeunesse dans les stratégies sectorielles du MEAE et des opérateurs du MEAE parties prenantes de la politique d'investissement solidaire et durable (ISD) de la France</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de stratégies sectorielles intégrant les enjeux liés à la jeunesse</li> <li>Nombre de consultations de jeunes/OSC jeunesse en France et des pays partenaires dans le processus de co-construction des stratégies et niveau de prise en compte de leurs propositions</li> </ul>
	<p><b>1.2.</b> Étendre l'utilisation en Équipe France, en l'adaptant si nécessaire, de l'outil de redevabilité de l'AFD relatif à l'inclusion de l'approche « jeunesse actrice » dans les outils d'ISD de la France</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création d'un groupe de travail multi-acteurs en vue du partage et de l'application dudit outil de redevabilité, sur le modèle de l'outil AFD existant</li> <li>Dans le cadre de ce groupe de travail, proposition d'une baseline 2026 en vue d'adopter des cibles pour l'année 2027</li> <li>Études réalisées sur le sujet de l'inclusion de la jeunesse dans les projets ISD de la France</li> </ul>
	<p><b>1.3.</b> Consulter et porter les propositions des jeunes et les associer au suivi des cadres d'intervention aux niveaux européen, bilatéral et multilatéral</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de réunions avec des jeunes / organisations de jeunesse portant sur les positions et le langage de la France dans les instances européennes et multilatérales</li> </ul>
	<p><b>1.4.</b> Former les agents du MEAE et les opérateurs sur la prise en compte des enjeux de jeunesse, notamment les référents société civile et genre au sein des ambassades. Promouvoir cette même formation auprès des différents acteurs de l'ISD (OSC, collectivités, etc.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de formations sur la prise en compte des enjeux jeunesse par le Campus AFD</li> <li>Nombre d'agents du MEAE et des opérateurs bénéficiaires de ces formations</li> </ul>

AXES D'INTERVENTION	ACTIVITÉS	INDICATEURS
<b>AXE 2</b> <b>Accompagner le renforcement du pouvoir d'agir de la jeunesse, des organisations de jeunes ou de jeunesse et des institutions œuvrant auprès des jeunes</b>	<p><b>2.1.</b> Favoriser la mobilisation des jeunes sur les dispositifs financés et suivis par le MEAE ainsi que ses opérateurs et sur les campagnes de communication</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de campagnes de communication, du MEAE et de ses opérateurs, à destination des jeunes relatives aux opportunités existantes (projets d'échange de jeunes, volontariat, dispositifs d'ECSI, programme Jeunes Experts Associés, etc.)</li> <li>Nombre d'organisations de jeunesse émergeant aux opportunités existantes</li> </ul>
	<p><b>2.2.</b> Promouvoir les dispositifs de volontariat au bénéfice de la jeunesse et les échanges de groupes de jeunes</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'actions de formation et de sensibilisation au bénéfice de partenaires susceptibles d'impulser des opportunités de mobilités pour les jeunes</li> <li>Nombre de jeunes mobilisés sur les dispositifs de volontariat international d'échange et de solidarité (VIES) suivis par le MEAE, y compris en réciprocité</li> <li>Nombre de jeunes mobilisés dans le cadre des projets d'échanges de l'OFAJ/OFQJ soutenus par le MEAE</li> </ul>
	<p><b>2.3.</b> Promouvoir l'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) comme modalités de mobilisation de la jeunesse pour les Objectifs de développement durable et pour leur plus grande appropriation de ces Objectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de participantes et participants jeunes soutenus dans les projets financés par le MEAE et ses opérateurs</li> <li>Nombre des actions d'ECSI dans les territoires français y compris dans les outremer avec une attention spécifique portée aux jeunes ayant le moins d'opportunités (JAMO)</li> </ul>

AXES D'INTERVENTION	ACTIVITÉS	INDICATEURS
<b>AXE 3</b> <b>Renforcer la place de la jeunesse au sein des espaces de consultation et de co-construction des politiques publiques de la France en matière de solidarité internationale et des instances multilatérales</b>	<p><b>3.1.</b> Poursuivre le renforcement de la place des jeunes, en particulier des jeunes femmes et organisations de jeunes féministes, dans l'instance du Conseil national du développement et de la solidarité internationale (CNDSI)</p> <p><b>3.2.</b> Renforcer les interactions avec les jeunes et les organisations de jeunes sur les sujets liés à l'ISD</p> <p><b>3.3.</b> Favoriser la participation de jeunes en délégation en amont et lors de grands événements internationaux, européens et multilatéraux</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de jeunes siégeant dans l'instance du CNDSI</li> <li>Questionnaire à destination des membres portant sur la qualité de leur participation</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de réunions pilotées niveau DGM avec des jeunes/organisations de jeunes</li> <li>Nombre de rencontres avec des jeunes/organisations de jeunes réalisées au sein des ambassades de France situées dans les pays éligibles à l'aide publique au développement</li> <li>Nombre de jeunes ayant participé chaque année (comme intervenants, comme public) à la Fabrique de la diplomatie</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de jeunes Françaises et Français ayant participé authentiquement à une instance multilatérale traitant des sujets en lien avec la politique de solidarité de la France</li> </ul>

Dans le cadre du suivi des activités de cette feuille de route, le MEAE veillera à ce que les indicateurs soient désagrégés (selon les catégories suivantes : sexe, âge, commune ou région de résidence, handicap) afin de s'assurer que ces dernières bénéficient aux jeunes dans toute leur diversité, en France comme dans les pays partenaires.

Le suivi des activités menées dans le cadre de la feuille de route sera effectué au sein de la direction générale de la Mondialisation (DGM) et coordonné par la référente ou le référent Jeunesse.

Un comité de suivi, organisé par la DGM, se réunira une à deux fois par an en présence de représentantes et représentants du MEAE, des opérateurs concernés, d'organisations de la société civile en France et dans les pays partenaires. Une attention particulière sera portée à la part des jeunes et organisations de jeunes dans ce comité.

L'état d'avancement de la feuille de route sous forme de bilan, accompagné d'une mesure des indicateurs, sera partagé chaque année à l'ensemble des parties prenantes.



---

**Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères**  
**Direction générale de la Mondialisation**  
**Délégation pour les collectivités territoriales et la société civile**